



Communiqué de presse

le 1^{er} février 2022

Faciliter l'accès des jeunes aux vacances à la montagne, une cause sociale et inclusive

Objectif du dispositif : permettre aux jeunes de partir en vacances à la montagne avec une aide de 300€, grâce au renouvellement du partenariat entre l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances et Essentiem (1^{er} Fonds de dotation pour le tourisme).

Le programme* Départ 18:25 ans (volet Montagne), déployé par l'ANCV et son prestataire Les Stations, dont la Station de Ski, est dédié aux jeunes adultes qui souhaitent trouver leur séjour idéal au ski. En fonction de leurs envies, ils peuvent dès à présent choisir un hébergement parmi un large réseau de partenaires. Alpes, Savoie, Pyrénées : plus de 6 000 offres déjà en ligne... Il est temps d'aider cette nouvelle génération à découvrir la magie de la montagne et ses destinations !

Frédéric Vigouroux, Président du Conseil d'administration de l'ANCV : « Depuis 40 ans, le départ en vacances des jeunes figure parmi les priorités d'intervention de l'ANCV. En 2021, plus de 33 000 jeunes ont pu partir en vacances grâce à 6M€ d'aides mobilisées sur le programme Départ 18 :25. Parce que les vacances concourent à l'autonomie et à la mobilité, le partenariat avec le Fonds Essentiem va permettre d'encourager les départs à la montagne et de soutenir les acteurs économiques après deux années ralenties par la crise sanitaire ».

Le principe de ce partenariat, initié en 2021, repose sur un abondement du Fonds de dotation Essentiem sur tous les séjours réalisés à la montagne avec la plateforme « La Station de Ski » (à retrouver sur le site internet <https://depart1825.com/nos-sejours/station-de-ski/>). Sous conditions de ressources ou de statuts* des jeunes, l'ANCV maintient une aide financière à un niveau élevé en 2022 représentant 80% du coût du séjour avec une aide plafonnée à 250€ par personne. Le Fonds de dotation Essentiem apporte un complément de 50€.

En 2021, le dispositif global a permis à plus de 2 500 jeunes de séjourner à la montagne (avec un reste à charge de 10€ en moyenne, pour les jeunes éligibles), et le dispositif est d'ores et déjà ouvert pour cet hiver 2022.

En reconduisant ce partenariat, l'ANCV et le fonds de dotation Essentiem, créé en 2020, souhaitent mobiliser des moyens pour les jeunes, qui constituent l'un des publics les plus éloignés des pratiques touristiques, par manque d'autonomie et de ressources, deux freins exacerbés actuellement.

« L'accès aux vacances et aux loisirs pour tous est un combat souhaité par les dirigeants engagés d'Essentiem. Nous sommes donc heureux de voir se renforcer notre partenariat avec l'ANCV pour aider économiquement cette jeune génération particulièrement touchée par la crise actuelle » Lionel Flasseur – Président d'Essentiem

L'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, l'un des fondateurs d'Essentiem, s'est particulièrement mobilisée pour relancer cette opération : « Cette belle action d'intérêt général nous permet également d'accompagner l'un de nos enjeux majeurs, le renouvellement des générations qui fréquentent la montagne » Fabrice Pannekoucke – Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

* Pour en savoir plus : www.depart1825.com

A propos de l'ANCV :

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), établissement public de l'Etat, est chargée de la mission de service public consistant à favoriser l'accès du plus grand nombre aux vacances.

L'ANCV met en œuvre cette mission au moyen d'une gamme de services et d'aides :

- le Chèque-Vacances, titre de paiement destiné à payer les prestations de service liées aux vacances et aux loisirs, qui bénéficie à 4,5 millions de salariés, d'agents publics, de travailleurs indépendants et de chefs d'entreprise, soit 11 millions de personnes en comptant les membres de leurs familles. Il est attribué par les comités sociaux et économiques des entreprises ou par les employeurs selon un critère social : les salariés dont la rémunération est la plus faible reçoivent davantage de Chèques-Vacances ;

- les aides à la personne, qui ont permis de soutenir en 2020 le départ en vacances de 290 000 de nos concitoyens les plus fragiles : familles en difficulté économique et sociale, seniors isolés, jeunes en difficulté ou en insertion, personnes en situation de handicap... Ces aides sont mises en œuvre en partenariat avec 4 300 associations, collectivités territoriales et organismes sociaux, qui accompagnent les bénéficiaires sur le terrain. L'ANCV consacre l'intégralité des excédents de l'activité du Chèque-Vacances à ces programmes d'action sociale, combinant aide financière et accompagnement social.

A propos d'Essentiem

Véritable innovation dans le secteur du tourisme, le fonds de dotation Essentiem* a été créé en août 2020 à l'initiative de ses 6 co-fondateurs : Auvergne Rhône Alpes Tourisme, Club Med, Domaines Skiables de France, Easyvoyage, Vacancéole et VVF. Ces grands acteurs, rejoints par le CRTL Occitanie, Transdev et G2A Consulting, ont manifesté leur volonté d'agir ensemble, avec les acteurs du tourisme, pour apporter leurs contributions, compétences et savoir-faire, au soutien d'activités sur le territoire national (et de la vision d'un « tourisme bienveillant »).

De manière pragmatique, le fonds de dotation se concentre sur les opérations solidaires (ici le droit aux vacances des jeunes), tandis que ses deux autres domaines d'intervention (la préservation de l'environnement et le champ de la connaissance) sont plus souvent incarnés par les fonds dédiés et les porteurs de cause qui ont rejoint Essentiem.

* Pour en savoir plus : www.essentiem.org

Contact presse Essentiem : Corinne Boulegue

Tél : +33 (0)6 61 27 27 45 – Mail : c.boulegue@auvergnerhonealpes-tourisme.com

Contact presse ANCV : Muriel Droin

Tél : 01 34 29 51 94 – Mail : mdroin@ancv.fr

<https://ancv.com>

Twitter : @ANCVacances